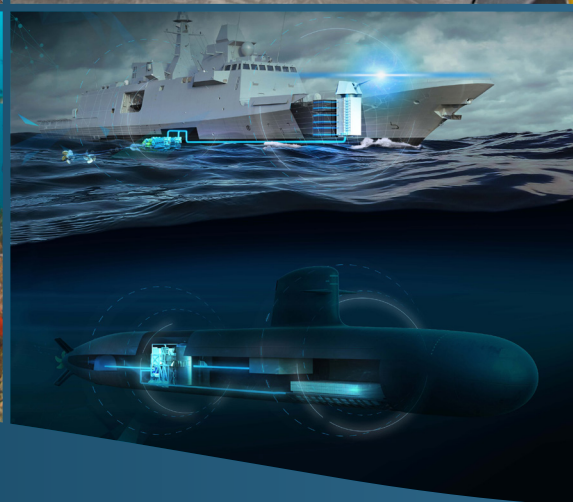




Cluster Maritime Français

Cap sur la croissance bleue



**LA MER, AU CŒUR DES GRANDS DÉFIS
POUR LA FRANCE DE DEMAIN**

La mer, au cœur des ambitions politiques pour la France de demain

En ce début d'année 2022, nos activités se poursuivent dans un contexte national, européen et international inédit et de plus en plus incertain. En effet, après la pandémie de Covid19 qui a frappé (et continue de frapper) le monde entier, qui a fragilisé voire stoppé plusieurs activités maritimes, mettant l'économie bleue à très rude épreuve, nous sommes confrontés aux conséquences désastreuses du dérèglement climatique comme le souligne le récent rapport du GIEC qui nous rappelle avec force l'urgence à agir pour atteindre collectivement la neutralité carbone au plus vite.

Dans ce monde de plus en plus complexe et face aux multiples tensions qui le traversent, nous devons relever ces nombreux défis simultanément tout en gardant le cap sur la croissance bleue. Ces défis sont environnementaux, sociaux et économiques.

C'est par la solidarité, le travail collaboratif, l'innovation et le numérique (à l'image de notre coalition pour la transition Éco-énergétique du maritime - #T2EM), que nous parviendrons à surmonter ces crises d'une ampleur jamais connue.

Être solidaire, travailler en équipage, sont les valeurs fondatrices du Cluster Maritime Français, elles guident nos actions, elles sont notre boussole !

Plus que jamais, la mer est, et devra continuer d'être, au cœur des ambitions de nos politiques publiques. En 2021, dans le sillage de la dynamique du Fontenoy du maritime voulu par le Premier ministre et la ministre de la Mer, le 12 octobre le président de la République française a inscrit l'exploration des océans parmi les 10 priorités du plan d'avenir « France 2030 ». Collectivement, avec l'indispensable soutien de la puissance publique, il nous appartient désormais de répondre à ces ambitions.

Aussi et comme par le passé, avec une énergie renouvelée, le Cluster Maritime Français continuera, sans relâche, d'œuvrer avec et pour ses membres.

Ensemble, continuons à tracer la route de la croissance bleue, en sachant allier le développement et la durabilité pour le bien-être et la prospérité des femmes et des hommes qui forment la filière maritime.

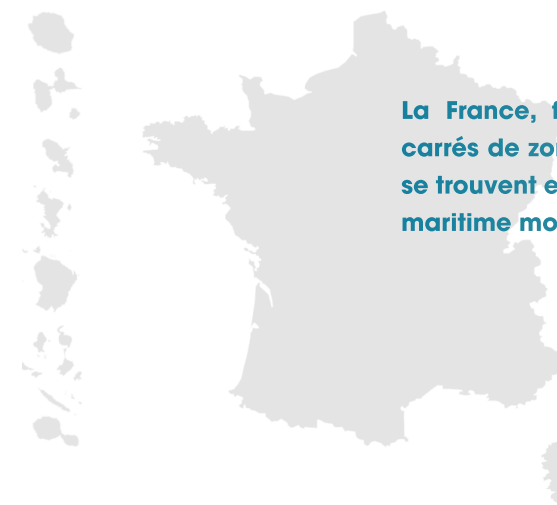
Rejoignez-nous !

Frédéric Moncany de Saint-Aignan,
Président du Cluster Maritime Français

Le trimaran Leyton pendant la Transat Jacques Vabre
© Martin Viezzer



L'économie maritime française



La France, forte de 11 millions de kilomètres carrés de zone économique exclusive, dont 97% se trouvent en Outre-mer, dispose du 2^{ème} espace maritime mondial.



90,6 milliards €
VALEUR DE PRODUCTION

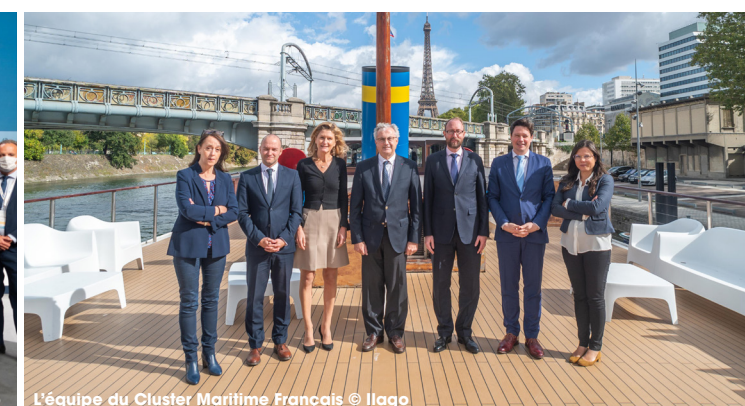


386 000
EMPLOIS

Chiffres 2021 du CMF



Autour du président de la République, les membres du conseil d'administration © Ilago



L'équipe du Cluster Maritime Français © Ilago

Le Cluster Maritime Français

Le Cluster Maritime Français (CMF) rassemble tous les acteurs de l'écosystème maritime, de l'industrie aux services et activités maritimes de toute nature. Il est aujourd'hui composé de plus de 430 entités : entreprises de toutes tailles, pôles de compétitivité, fédérations et associations, laboratoires et centres de recherche, écoles et organismes de formation, collectivités et acteurs économiques locaux, ainsi que de la Marine nationale.

Le CMF est au service de ses membres, en tant que facilitateur pour le développement de leur business et l'émergence de nouveaux projets innovants. Il accompagne ses membres dans le développement durable et responsable de leurs activités et de leurs projets, en France et à l'international.

Cap sur la croissance bleue durable et responsable !

Facteur 20

Une vision de la filière maritime

L'économie maritime française est composée de 5 secteurs traditionnels et de 5 secteurs émergents. Pour atteindre l'objectif d'un développement durable de l'économie maritime, ces secteurs devront utiliser le dynamisme de 8 secteurs transverses communs à tous les secteurs de l'économie française et s'appuyer sur 2 atouts maîtres de notre pays : sa zone économique exclusive et les entreprises maritimes leaders mondiaux dans leur domaine.



LES SECTEURS TRADITIONNELS



Transports



Pêche et produits de la mer



Industrie navale et nautique



Câbles sous-marins



Ressources énergétiques

LES SECTEURS TRANSVERSES



Sciences et innovations



Services



Sûreté et sécurité



Surveillance



Environnement



Formation



Infrastructures



Numérique



LES SECTEURS ÉMERGENTS



Aquaculture



Tourisme et croisière



Biotechnologies



Énergies renouvelables



Ressources minérales



LES ATOUTS



Atouts géographiques



Atouts industriels

Les trois actions clés du CMF

• Communication institutionnelle

Le CMF assure le rayonnement de l'économie maritime, de ses secteurs stratégiques et de l'excellence de ses acteurs, ainsi que des atouts géographiques de la France et de ses richesses en mer. Le CMF soutient également l'innovation française, la recherche, la formation, ainsi que les initiatives en faveur de la protection de l'environnement et de l'exploitation durable des ressources en mer.

• Synergies opérationnelles

Le CMF crée des synergies entre acteurs du maritime, pour que toute l'économie puisse profiter des capacités d'innovation et des opportunités de business qu'offrent les activités en mer. Le CMF met en relation ces acteurs, au quotidien et à l'occasion de groupes de travail ou d'événements physiques et virtuels qu'il organise pour ses membres.

• Actions d'influence

À la demande de ses membres pour des dossiers stratégiques et essentiels à l'intérêt de l'ensemble de la filière maritime, le CMF intervient auprès des décideurs et des Pouvoirs Publics, au premier rang desquels le ministère de la Mer. Avec le Comité France Maritime (CFM), co-présidé par le président du CMF et le secrétaire général de la Mer, ouvert aux acteurs privés membres du CMF et aux Régions, il contribue à une meilleure réactivité face aux défis du développement de l'économie bleue.



Cap sur l'innovation

Le CMF soutient l'innovation, indispensable pour la croissance et omniprésente dans le secteur maritime français. Innovations numériques, technologiques ou environnementales, elles concernent tous les secteurs et activités maritimes.

Parmi les travaux menés par le CMF pour soutenir ces innovations françaises :

GROUPES SYNERGIES

- Drones maritimes, navires autonomes
- Cybersécurité maritime
- Bioressources marines
- Grands fonds marins
- Énergies marines renouvelables
- Attractivité des métiers de la mer
- Cap sur l'égalité professionnelle
- Transition éco-énergétique du Maritime (T2EM)

INITIATIVES

- Depuis 2015 : Accord de coopération scientifique et technologique avec la DeepSeaMining Alliance allemande
- 2019 : Programme navire autonome avec le CNES et le GICAN
- 2020 : Coalition pour la transition éco-énergétique du maritime en partenariat avec l'ADEME
Guide des bonnes pratiques relatives aux drones maritimes
- 2021 : 5ème édition de l'Observatoire des Énergies de la mer : www.merenergies.fr
3ème édition de l'Observatoire « Cap sur l'égalité professionnelle homme / femme » et diffusion des 8 fiches bonnes pratiques sur l'égalité homme / femme en français et en anglais

Cap sur la transition éco-énergétique !

Le Cluster Maritime Français a lancé en 2020 la Coalition pour la Transition éco-énergétique du Maritime (T2EM). En partenariat avec le Ministère de la Mer, l'ADEME ainsi que des fédérations et entreprises, Pôles, centres de recherche, le CMF a travaillé avec l'ensemble de l'écosystème maritime, à trois éléments :

- un état de l'art des objectifs, des acteurs, leurs besoins ou les solutions qu'ils proposent, les projets engagés pour les valoriser, et les dispositifs de financements ;
- des référentiels sur les modèles énergétiques de demain avec les mix d'énergies et nouvelles technologies associées, l'efficacité énergétique des systèmes et des opérations, et le respect de la biodiversité ;
- l'intégration de ces éléments dans un système numérique d'information et d'aide à la décision en vue de proposer dans un deuxième temps des outils complémentaires plus performants de collaboration et de modélisations.

Cette plateforme sera ouverte à la filière maritime en 2022 à l'occasion du One Ocean Summit.

Après ces premiers travaux, des partenaires fondateurs de la T2EM et de nouveaux partenaires ont acté lors des Assises de l'économie de la mer 2021, la phase 2 de la Coalition à savoir la création d'un Institut. L'enjeu est, à l'instar d'autres pays qui ont lancé des centres d'études et de R&D mutualisées, de piloter un « Programme national structurant navires & ports 0 émission », pour coordonner les différentes feuilles de route, synchroniser les efforts de la filière et intégrer toute la chaîne de valeur, autour d'objectifs concrets étalés dans le temps. La filière maritime doit mutualiser ses moyens, humains, financiers, technologiques, pour accélérer le développement des leviers de transition et leur déploiement dans des prototypes à l'échelle. L'enjeu est de parvenir à porter une vision française, au bénéfice de l'emploi et de la réindustrialisation de nos territoires.



Signature du partenariat pour l'Institut T2EM par la ministre de la Mer © Ilago



Avec le navire propulsé au Gaz Naturel Liquéfié (GNL) © CORSICA line

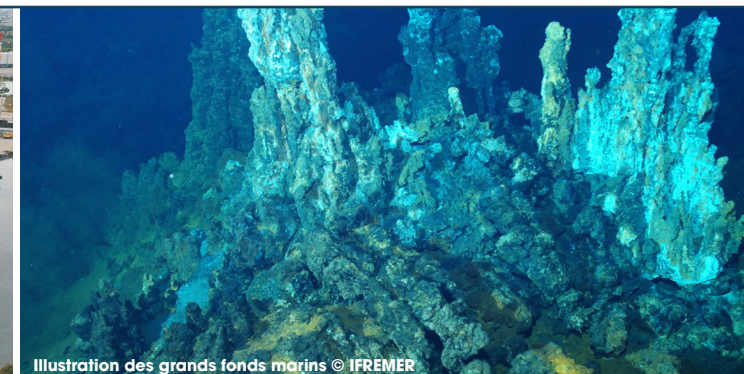


Illustration des grands fonds marins © IFREMER

- Enquête de l'Observatoire des énergies de la mer : le décollage...

Pour sa 5^{ème} édition, l'Observatoire des énergies de la mer fait état de chiffres qui dépassent les espérances pour la filière des énergies renouvelables en mer. En 2020, le démarrage des travaux pour la construction des parcs de Saint-Brieuc et de Fécamp s'est additionné à ceux entamés en 2019 pour le parc éolien en mer de Saint-Nazaire. Avec 3 parcs en construction en 2020, la filière est entrée dans une nouvelle ère. L'amplification des opérations en mer ainsi que le début des travaux pour le parc de Courseulles-sur-Mer confirmeront cette dynamique en 2021.

www.merenergies.fr

- Attractivité des métiers de la mer :

Le CMF et Pôle emploi ont signé un partenariat en vue principalement de développer l'attractivité et les emplois de la filière maritime et d'organiser la Semaine (annuelle) de l'Emploi Maritime « En mer comme sur terre, 900 métiers vous donnent rendez-vous » (du 21 mars au 25 mars 2022), sur l'ensemble du territoire hexagonal et d'Outre-mer français. L'objectif commun est de répondre aux besoins en recrutement des acteurs économiques et de développer durablement la filière maritime. Le CMF soutient également de nombreuses initiatives locales comme le Salon Pro&Mer organisé par Bretagne Pôle Naval et le Forum des métiers de la mer organisé par l'Institut océanographique, Fondation Albert 1er Prince de Monaco.

- Travaux au sein de l'Organisation Maritime Internationale

Le CMF participe aux débats, échanges et travaux de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), en tant qu'expert au sein de la délégation française de Représentation Permanente de la France à l'OMI, notamment au sein du Comité de la Sécurité Maritime, qui traite particulièrement des sujets liés aux navires autonomes et à la cybersécurité. L'Organisation Maritime Internationale est une institution de l'Organisation des Nations unies (ONU), spécialisée dans les questions maritimes, et qui a pour buts la collaboration entre les États-membres dans le domaine de la réglementation maritime, l'adoption des normes de sécurité, la prévention des pollutions du milieu marin par les navires et installations portuaires entre autres.

Quelques actions en détail

- Actions en matière de biodiversité et de protection & préservation des océans
À l'occasion de la COP26, le CMF a fait partie des signataires de l'appel «Ocean for Climate» / «Un océan pour le climat» : «un appel pour que les gouvernements et les acteurs non étatiques accélèrent le déploiement de solutions climatiques issues de l'océan».

Il s'agit d'une initiative lancée conjointement par les «Champions du climat», des ambassadeurs choisis par l'ONU, et la plateforme «Océan et Climat», née d'une alliance entre instituts de recherche et ONG.

- Enquête égalité professionnelle hommes / femmes : les résultats de l'Observatoire
Cette 3^{ème} enquête, réalisée en 2021, à laquelle 44 entreprises de la filière maritime ont répondu, a permis de faire ressortir les chiffres* suivants :

- ✓ 44 entreprises emploient 74 022 personnes dont 15 830 femmes, soit 21,4 % des effectifs
- ✓ Pour ces entreprises répondantes, les femmes représentent en moyenne 10 % des emplois navigants et 24 % des emplois sédentaires

*Les résultats chiffrés présentés donnent des tendances qualitatives, mais ne sont pas statistiquement représentatifs de l'ensemble de la filière maritime française

Les thématiques des e-RDV du CMF

Depuis fin 2020, chaque mois, le CMF organise pour ses membres des e-RDV thématiques afin qu'ils puissent échanger et découvrir des solutions, produits ou services innovants d'autres membres, au service des activités maritimes durables de la croissance bleue.

- La cybersécurité maritime
- L'emploi et la formation maritime
- L'égalité professionnelle homme-femme
- La donnée et les télécommunications maritimes
- La transition éco-énergétique du maritime
- La numérisation de la navigation maritime
- Les enjeux maritimes et géostratégiques
- Les énergies marines renouvelables
- La préservation de la biodiversité marine
- La croisière responsable
- Les grands fonds marins



Retrouvez le détail des travaux et les réalisations concrètes de ces actions sur le site web du CMF www.cluster-maritime.fr



Le CMF et ses membres dans le monde

En Outre-mer : le CMF a favorisé la création de 7 Clusters Maritimes d'Outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon) pour rassembler les acteurs maritimes locaux, porter leurs projets et développer le secteur maritime de leurs territoires. Le CMF est partenaire de la FEDOM (Fédération des Entreprises des Outre-Mer) afin de dynamiser l'économie bleue en Outre-Mer. Les Clusters Maritimes d'Outre-mer participent au volet Outre-mer du Comité France Maritime, ainsi qu'à une journée de coordination annuelle.

En Europe : au niveau européen, le CMF a suscité la création du « European Network of Maritime Clusters » (ENMC) qui vise à renforcer la communauté maritime européenne et peser sur les décisions et dans l'élaboration des politiques. Il a également conclu un accord de coopération bilatéral pour développer la croissance bleue avec la Chambre de Commerce Franco-Norvégienne, avec laquelle il a co-organisé le E-Forum – A Smart & Clean Ocean en octobre 2020.

À l'international : Afin de promouvoir et renforcer l'action des entreprises françaises de l'économie maritime à l'international, le CMF est partenaire de la Chambre de Commerce française, à Singapour et membre du Conseil maritime présidé par l'Ambassadeur de France. En avril 2021, la France et Singapour ont signé un accord pour renforcer leur coopération maritime dans des domaines d'avenir tels que l'innovation numérique, la digitalisation, le développement durable, en favorisant notamment la R&D et les partenariats industriels, institutionnels et universitaires.

Le CMF est aussi partenaire du Cluster Maritime Francophone des Pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale qu'il accompagne dans le développement de son économie maritime. Le CMF est également partenaire du MEDEF International et des Conseillers du Commerce extérieur de la France qui apportent soutien opérationnel et expertises aux entreprises françaises. En 2020, le CMF et les CCE experts de l'économie maritime (GEEM) ont publié un rapport intitulé « Economie maritime durable : en avant toute ! ». Le CMF soutient les actions organisées avec la Team France Export.



-  CMF et Clusters Maritimes Outre-Mer
-  Comités maritimes du CMF à l'international
-  Partenaires internationaux

Retrouvez l'annuaire des membres sur le site web du CMF :
www.cluster-maritime.fr

